

Avis n°21-2032

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/21-2032/officiel>

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **94, 75**

Annonce No **21-2032**

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Valenton.

Correspondant : M. Lahiani Kamel, Responsable adjoint marchés publics et assurances, 48, rue du Colonel Fabien 94460 Valenton, tél. : 01-43-86-37-20, courriel : [marches.valenton@ville-valenton.fr](mailto:marches.valenton@ville-valenton.fr)  
adresse internet : <https://www.valenton.fr/vie-municipale/marches-publics/> .

Adresse internet du profil d'acheteur :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2020\\_xZRA0uh71Z](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_xZRA0uh71Z) .

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

*Objet du marché* : **missions de contrôle technique en phase conception/réalisation.**

*Catégorie de services* : 12.

*CPV - Objet principal* : 71356100.

*Lieu d'exécution* : ville de Valenton, 94460 Valenton.

*Code NUTS* : -FR107.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

*Caractéristiques principales* :

détail des prestations indiqué dans le dossier de consultation des entreprises.

marché passé selon une procédure adaptée en application articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique. Une négociation pourra avoir lieu.

l'accord-cadre est mono-attributaire.

il n'est pas prévu de décomposition en tranches, ni de prestations supplémentaires éventuelles.

variantes : Aucune variante libre n'est autorisée. Aucune variante imposée n'est prévue

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : l'accord-cadre est conclu à prix

unitaires. Il est régi par les règles des accords-cadres exécutés à bons de commandes selon les dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Il est conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel suivant : 25 000 euro(s) (H.T.).

*Refus des variantes.*

Prestations divisées en lots : non.

*Cautionnement et garanties exigés* : aucune retenue de garantie ne sera appliquée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : financement sur fonds propres de la ville. Paiement par mandat administratif. Le paiement de chaque facture interviendra dans un délai de 30 jours, à compter de la date de réception de la facture. Le défaut de paiement dans le délai indiqué fait courir des intérêts moratoires. Le taux de ces intérêts est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne, majoré de huit points de pourcentage. Dans les conditions fixées par la réglementation, les prestations qui ont donné lieu à un commencement d'exécution du marché ouvrent droit à des acomptes dont le montant ne pourra excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : forme non imposée.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature* :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public* :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : r.i.b de l'entreprise;
- Autres renseignements demandés : code APE;
- Autres renseignements demandés : dume (seulement pour les candidats qui souhaitent remettre un document unique pour la candidature);
- Autres renseignements demandés : attestations relatives aux agréments ministériels délivrés au titre des prestations de contrôle technique.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 9 février 2021, à 17 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :*  
AST202101.

*Renseignements complémentaires :* pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande depuis la plateforme de dématérialisation dans les conditions suivantes : les questions seront adressées par la plateforme "Achatpublic.Com", après téléchargement identifié du DCE, via la rubrique "Questions/Réponses".

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 6 janvier 2021.

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :*

adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2020\\_xZRA0uh71Z](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_xZRA0uh71Z) .

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun, tél. : 01-60-56-66-30, courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr), télécopieur : 01-60-56-66-10 adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/> .

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

Tribunal administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun, tél. : 01-60-56-66-30,

courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr), télécopieur : 01-60-56-66-10 adresse internet :

<http://melun.tribunal-administratif.fr/> .